



Challenge départemental de Golf de la Manche

Règlement 2010

ORGANISATION

Organisateur : Comité Départemental de Golf de la Manche
Responsable sportif :
Coordination :
Comité d'organisation : Patrick Alves, Président du CDG50,
 , responsable sportif
 .

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à tous les joueurs licenciés dans un club de la Manche, titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, valable pour la saison en cours, enregistré auprès du club ou de la Fédération.

Chaque joueur ne peut participer qu'à une seule compétition par jour.

SERIES

Séries :

Série	Dames	Hommes
1 ^{ère} série brut	X	X
1 ^{ère} série net	X	X
2 ^{ème} série net	X	X
3 ^{ème} série net	X	X
4 ^{ème} série net	Mixte	

La série de référence d'un joueur est celle du club organisateur de la compétition.

ORGANISATION

Le challenge est ouvert du 15 mars 2010 au 12 septembre 2010.

Club organisateur :

Chaque club organisateur s'engage à :

- retenir 15 compétitions maximum inscrites à son calendrier,
- communiquer la liste de ces 15 compétitions au Comité départemental pour le 15 mars 2010 ,
- transmettre les résultats dans les 5 jours qui suivent la date de la compétition à (à définir) du CDG 50.

IMPORTANT : en cas de non respect de la date de transmission des résultats d'une compétition dans le délai imparti, aucun résultat ne sera enregistré et validé pour cette compétition, sauf circonstances exceptionnelles et après avis du comité de l'épreuve.



Challenge départemental de Golf de la Manche

Règlement 2010

Classement :

Un classement général par série sera établi après chaque compétition et disponible sur le site internet du Comité départemental.

Le classement brut prime le classement net.

Attribution des points :

Classement	Points attribués
1er	10 points
2ème	9 points
3ème	8 points
4ème	7 points
5ème	6 points

Pour l'attribution des points, seul le classement tel que défini par Elka est pris en compte.

Un joueur ne peut acquérir des points que sur une seule compétition par jour.

Joueurs changeant de série dans l'année : les points obtenus dans une série ne peuvent être reportés dans une autre série.

Le premier au classement général de chaque série sera désigné « **VAINQUEUR** » du Challenge de l'année.

PRIX



Le Comité Départemental de Golf de la Manche dotera la compétition.

Seuls, les joueurs présents lors de la proclamation des résultats se verront attribués les lots de la dotation.

La proclamation des résultats se fera **le 26 septembre 2010 au golf de Coutainville.**

Contact

Cdg50.pa@gmail.com